



CMS

Numéro 12, Décembre - 2000

Bulletin

Le Secrétariat de la CMS saisit cette occasion
pour souhaiter à tous les lecteurs du Bulletin de la CMS
une année 2001 très prospère

SOMMAIRE

EDITORIAL

Réunions

- 22ème Réunion du Comité permanent
- Signature du Mémoire d'Accord sur la Grande Ourde
- 3ème Réunion mondiale des Conventions sur les mers régionales

Activités de conservation

- La France approuve le projet sur la Gazelle
- Programme de réintroduction de l'Oryx à cornes en forme de cimeterre
- Synergies: CMS et CDB
- Atlas des populations d'échassiers en Afrique et en Eurasie occidentale
- Rapport du groupe de spécialistes sur la Grue
- Enquête au Sri Lanka sur les prises accidentelles de Tortues marines
- La Tortue marine de Méditerranée - Conservation en Egypte

Accords

- AEWA: 1ère Réunion du Comité technique
- ASCOBANS
- EUROBATS
- Secrétariat commun de la mer de Wadden

Nouvelles

- Nouveaux membres du personnel
- Nouvelles publications
- Evènements divers

par Arnulf Müller-Helmbrecht, Secrétaire exécutif de la CMS

Le Dr Klaus Töpfer, "optimiste de profession", a noté récemment dans la publication "Notre planète" du PNUE que "certains écologistes se demandent déjà si la bataille de la conservation est perdue, s'il n'est pas trop tard pour sauver plus que quelques morceaux du monde naturel que nous avons hérité?" Le Dr Töpfer nous a lancé un appel pour ne pas donner aux futures générations des raisons de "nous maudire d'appauvrir sans arrêt la vie sur terre". Ensuite, il nous a invités de façon pressante à utiliser les "moyens dont nous disposons pour permettre à l'environnement de se perpétuer en toute sécurité..." Il a expliqué que, parmi les conventions relatives à la biodiversité, la Convention de Bonn "offre une stricte protection aux espèces en danger qui, dans leur migration, traversent les frontières politiques. Elle cherche également à établir une méthode de conservation coordonnée en favorisant les accords régionaux entre les Etats le long des itinéraires de migration ..."

La récente Conférence des Parties sur le changement climatique a montré clairement que, quelle que soit l'urgence de la situation, la communauté internationale se révèle impuissante pour se mettre d'accord sur un remède immédiat; il est donc d'autant plus important pour nous de réaliser combien il est difficile de convaincre les décideurs de mettre au point des mécanismes de recherche, de surveillance, de protection et d'utilisation durable des espèces migratrices, sujet qui n'occupe pas une place importante dans l'agenda politique.

Néanmoins, le Secrétariat, le Président du Conseil scientifique et les correspondants, même les ministres, s'efforcent d'appliquer le programme de travail de la CMS. Un événement digne d'être souligné est la négociation et, espère-t-on, la conclusion d'un Accord sur les Albatros et les Pétrels de l'hémisphère Sud. Quant aux travaux sur l'Outarde houbara et la Grouse des sables de l'Afrique du Sud, ils ont besoin d'un nouveau dynamisme. Le Secrétariat coopère avec le Secrétariat de la CDB pour mettre en valeur et développer un programme commun de travail sur les espèces migratrices qui sera examiné à la COP6 de la CDB en avril 2002 et à la COP7 de la CMS en septembre 2002.

Que tous ceux qui ont aidé à appliquer la CMS et les Accords qui y sont associés, que les collègues du PNUE qui nous ont aidés à recruter trois candidats à des postes professionnels et que tous les membres du Secrétariat de la CMS qui ont dû palier le manque de personnel, soient remerciés. Enfin, je lance un appel à tous les scientifiques, experts et décideurs politiques, à toutes les organisations intergouvernementales et non-gouvernementales ainsi qu'au secteur économique afin qu'ils contribuent à renverser la tendance à appauvrir la vie sur terre par les activités humaines.



22ème Réunion du Comité permanent de la CMS

Le Comité permanent s'est réuni pour la 22ème fois les 21 et 22 septembre au Ministère fédéral allemand de l'Environnement à Bonn sous la présidence de Carlo Custodio des Philippines.

Le Secrétariat a été en mesure de faire état de progrès encourageants dans un certain nombre de domaines, le recrutement de personnel, l'application des accords existants, la négociation de nouveaux accords et la création de l'Unité des Accords au sein du Secrétariat.

Conformément à la décision prise à la COP6 de rendre plus ouverts les travaux de la Convention et de renforcer les relations de la Convention avec des organisations partenaires, un certain nombre d'ONG internationales clés sur la conservation avaient été invitées à la réunion en qualité d'observateurs.

Le Secrétaire exécutif a mentionné les efforts du Secrétariat pour développer des relations de travail plus étroites avec d'autres organismes, surtout avec la Convention sur la biodiversité (CDB). Outre une étude commandée sur les complémentarités entre la CMS et la CDB, le Secrétariat a conclu un Mémoire d'Accord avec la Commission internationale baleinière (CIB). Des dispositions analogues sont envisagées avec le Centre sur le Patrimoine mondial de l'UNESCO couvrant le programme "L'Homme et la Biosphère" et avec l'UICN.

Une Lettre d'Accord avec Wetlands International Asia-Pacific avait également été signée au titre de laquelle WI-AP participera aux efforts de recrutement de la CMS dans la région.

La réunion a examiné les progrès accomplis dans l'application du Plan stratégique 2000-2005 adopté à la COP6 au Cap en 1999.

Ce Plan assure la promotion de la conservation des espèces migratrices, donne la priorité à des mesures en faveur des espèces, souligne le caractère mondial de la composition de la Convention, facilite et améliore l'application de celle-ci. La réunion a également examiné le rapport intérimaire du groupe de travail sur la performance, créé à la COP pour établir un ensemble de critères grâce auxquels les travaux de la Convention et du Secrétariat pourraient être évalués et leurs résultats mesurés.

Le Comité permanent a créé un autre groupe de travail pour étudier la façon d'augmenter le nombre des Parties participant aux Accords pour les espèces de l'Annexe II ou assurant leur mise au point. Les activités du PNUE sur l'harmonisation des critères de présentation des rapports fixés par les Conventions relatives à la biodiversité ont eu des répercussions sur le Plan de gestion de l'information adopté à la COP6 au titre de la Résolution 6.1. Le Secrétariat de la CMS a depuis participé à des débats avec d'autres Conventions et avec le Centre mondial de surveillance de la conservation de la nature (CMSC) pour déterminer la voie à suivre à l'avenir.

Les membres du Comité en ont profité pour visiter les installations de l'Hôtel Maritim de Bonn, lieu choisi pour la COP7 qui sera accueillie par le Gouvernement allemand. COP7 aura lieu en septembre 2002 conjointement avec la deuxième réunion des Parties à l'AEWA.

Premières signatures du Mémoire d'Accord sur la Grande Outarde

En tant qu'événement annexe du récent congrès mondial de l'UICN sur la conservation qui s'est tenu à Aman, Jordanie, du 4 au 11 octobre, des représentants de trois pays et de trois organisations participantes ont signé le Mémoire d'Accord (Md'A) sur la conservation et la gestion des populations de Grandes Outardes (*Otis tarda*) de l'Europe centrale. Les trois pays qui ont signé le Mémoire d'Accord sont la Hongrie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et la Roumanie.

En outre, trois organisations internationales clés, le Conseil international pour la conservation du gibier et de la vie sauvage, BirdLife International et l'UICN, ont également signé ce Mémoire d'Accord. On espère qu'il y aura d'autres signatures au cours des prochains mois.

La Conférence de la Convention des Nations Unies pour lutter contre la désertification (UNCCD) qui a lieu à Bonn en décembre offre une occasion idéale de le faire. Le Mémoire entrera en vigueur un mois après la signature du cinquième Etat de l'aire de répartition. Ce Mémoire demande instamment aux autorités nationales de coopérer pour promouvoir la conservation de la Grande Outarde et comporte un Plan d'action contenant des dispositions générales et des activités spécifiques propres à chaque pays participant.



© CMS

Maritta von Bieberstein Koch-Weser, Directeur général de l'UICN, Arnulf Müller-Helmbrecht, Secrétaire exécutif de la CMS, Dr Michael Rands, Directeur général de BirdLife International (de gauche à droite).

Troisième réunion mondiale des Conventions et des Plans d'action sur les mers régionales (Monaco, 6 - 11 novembre 2000)

Dans le cadre de ses efforts actuels pour renforcer le Programme des mers régionales (RSP) le PNUE a organisé à Monaco du 6 au 11 novembre la troisième Réunion mondiale des Conventions et des Plans d'action sur les mers régionales. Les secrétariats des principales conventions mondiales, d'accords et d'initiatives ont été invités afin de rechercher des occasions pour renforcer leurs liens avec le RSP et ses plans individuels. La CMS était représentée par son Secrétariat et par le Secrétariat intérimaire de l'Accord ACCOBAMS.

A cette réunion, 18 Conventions et/ou Programmes et Plans d'action étaient représentés, dans la plupart des cas à l'échelon de leur coordinateur ou directeur, ce qui fournissait au Secrétariat de la CMS une occasion unique d'établir des contacts ou de les renforcer et d'examiner des possibilités de collaboration.

La réunion a été ouverte par le Dr Klaus Töpfer, Directeur exécutif du PNUE, qui présidait également une table ronde sur les problèmes et questions critiques auxquels doivent faire face les conventions et Plans d'action sur les mers régionales. Des représentants de MEA et d'agences ont été invités à participer à cet examen en fonction de leur capacité éventuelle de résoudre ces questions en collaboration et/ou en complémentarité avec le Programme des mers régionales intéressées. En ce qui concerne la CMS, le fait que l'action régionale de la Convention ait la possibilité d'agir sur le plan régional par la création d'accords sur des espèces inscrites à son Annexe II a été souligné, suggérant ainsi l'opportunité d'une collaboration sur les espèces d'intérêt commun.

Au cours de la réunion le représentant de la CMS a présenté la Convention et les Accords qui y sont associés, soulignant les aspects institutionnels, les espèces présentant de l'intérêt, les mécanismes de la Convention et des Accords ainsi que les liens possibles avec le Programme des mers régionales. Plusieurs participants ont manifesté de l'intérêt pour prendre éventuellement des initiatives communes avec la CMS, notamment dans l'identification et le financement de projets de conservation et ils ont cherché à s'informer plus particulièrement sur le meilleur moyen de se mettre en rapport avec la Convention en vue d'une coopération.

Le programme de la réunion comprenait un atelier sur les mammifères marins qui était organisé comme une séance de prospection d'idées au cours de laquelle des options sur le développement du Plan d'action du PNUE sur les mammifères marins (MMAP) ont été examinées. La majorité des points de vue était en faveur d'un MMAP modernisé et doté de plus de ressources. En ce qui concerne la CMS, plusieurs participants ont indiqué que le Secrétariat de la CMS était l'organe le mieux placé pour jouer un rôle de secrétariat/coordonateur pour un MMAP révisé au cas où le PNUE ne serait plus en mesure de continuer de le faire. Outre sa participation à l'atelier, le Secrétariat de la CMS a également fourni un document sur le rôle et les activités de la CMS dans la conservation des mammifères marins.

Simultanément, des consultations ont eu lieu entre les représentants des secrétariats des conventions et des programmes intéressés sur les mesures à prendre et sur la répartition des responsabilités pour faire face à la situation critique de la plupart des espèces ou populations d'esturgeons, notamment dans la région de la mer Caspienne. Des initiatives à court terme devraient être prises pour la région de la mer Caspienne dans le cadre du Comité des espèces animales de la CITES et du Programme sur l'environnement de la mer Caspienne. Il a été reconnu que la CMS, qui actuellement comporte 18 espèces d'esturgeons dans son Annexe II, joue un rôle plus international pour la conservation de ces espèces dans l'ensemble de leur aire de répartition.

Activités de conservation



Oryx dammah; © D. Joffe, BIOS

La France approuve le projet Gazelle

par Roseline Beudels-Jamar de Bolsee, Institut Royal des Sciences naturelles de Belgique

Les phénomènes naturels et les facteurs anthropogéniques ont prélevé leur tribut au cours de ces dernières années sur la faune de la région sahélo-saharienne frappée déjà par l'intensité insoutenable de la chasse. Le déclin progressif du nombre des herbivores a également eu des répercussions sur l'ensemble de l'écosystème en raison de leur rôle important dans le maintien des structures végétales. Les guerres, les empiètements par les installations humaines, le développement agricole et l'exploitation minière ainsi que des sécheresses sévères ont eu de graves répercussions sur les populations des animaux les plus grands, notamment les antilopes. Les bonnes saisons pluvieuses de 1998 et de 1999 ont créé des conditions idéales pour tenter de reconstituer les populations et on se rend de mieux en mieux compte que la présence d'espèces intéressantes dans les zones protégées et les parcs nationaux de la région pourrait être un facteur important d'attraction de visiteurs dans le secteur croissant de l'éco-tourisme.

Ceci est le contexte d'un projet de conservation appuyé par la CMS et qui vient d'être approuvé pour financement au titre du Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) pour appliquer un Plan d'action en vue de reconstituer les populations d'antilopes sahélo-sahariennes et d'en assurer leur conservation. Le projet couvrira une gamme de six espèces de grands ongulés: Oryx à cornes en forme de cimeterre (*Oryx dammah*), Addax (*Addax nasomaculatus*), Gazelle dama (*Gazella dama*), Gazelle à cornes grêles (*Gazella leptoceros*), Gazelle de Cuvier (*Gazella cuvieri*) et Gazelle Dorcas (*Gazella dorcas*) dans les 14 pays suivants: Maroc, Algérie, Tunisie, Libye, Egypte, Mauritanie, Sénégal, Mali, Niger, Tchad, Soudan, Burkina Faso, Nigeria et Ethiopie.

Les quatre principaux objectifs du projet sont:

- créer des cadres institutionnels, régulateurs et humains pour permettre aux éléments clés de la biodiversité sahélo-saharienne d'être conservés et restaurés;
- préserver les derniers vestiges des environnements naturels et restaurer les habitats à partir de données historiques;
- faire participer les communautés locales aux travaux de conservation en les associant au développement socio-économique et aux efforts pour lutter contre la désertification;
- développer le tourisme écologique et promouvoir l'utilisation durable des ressources naturelles.

Un élément essentiel au succès du projet est la participation d'un certain nombre de jardins zoologiques européens et américains qui fournissent les animaux élevés en captivité destinés à être relâchés dans des zones protégées situées dans l'aire de répartition historique des espèces concernées. Le volet recherche du projet permettra aussi de faire progresser les connaissances sur la façon dont les espèces réagissent avec leur habitat et plus spécialement comment elles se sont adaptées pour survivre dans de telles conditions extrêmes. Comme dans le cas de tous les efforts internationaux de cette nature, des relations de travail plus étroites entre les experts des pays participants par une mise en commun des idées et des expériences constitueront un avantage précieux.



Contraste entre une terre mise en pâture (à droite de la clôture) et une terre qui ne l'est pas (à gauche) après 18 mois.

© H.-P. Müller, GTZ

Programme de réintroduction de l'Oryx à cornes en forme de cimenterre au Parc national de Sidi Toui, Tunisie

par Renata Molcanova (Jardin zoologique de Bratislava, République de Slovaquie) et Simon Wakefield (Parc zoologique de Marwell, R.U.)

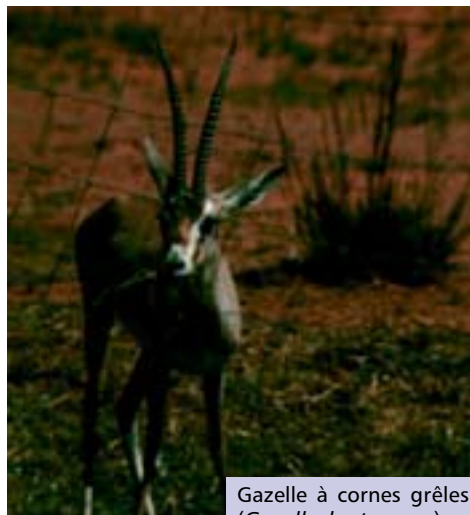
L'état de conservation d'un grand nombre de plantes et d'animaux est critique dans bien des cas et beaucoup ont à jamais disparu. Les adeptes de la conservation sont inquiets du taux croissant d'espèces en extinction. Cependant, certaines espèces existent encore grâce à l'élevage en captivité. Le rôle des jardins zoologiques a changé. Ce ne sont plus seulement des lieux de plaisir ou de récréation mais, ce qui est plus important, des centres de recherche et de conservation. Le but ultime de la conservation par l'élevage en captivité est de réintroduire les espèces dans leur aire de répartition historique grâce à des activités de réinsertion. Les programmes de réinsertion et de réintroduction d'espèces particulières de plantes et d'animaux sont de plus en plus fréquents dans le monde (UICN, 1998). Certains réussissent, beaucoup échouent, mais tous doivent être effectués avec une rigueur scientifique et dans le cadre de plans d'action nationaux et internationaux.

Un des projets de réintroduction les plus récents a été consacré à l'Oryx à cornes en forme de cimenterre (*Oryx dammah*) - espèce d'antilope des régions arides classée comme très en danger (Liste rouge des animaux menacés de l'UICN, 1996) et qui figure également dans le Plan d'action pour les antilopes et les gazelles sahélo-sahariennes (CMS, 1999).

Ce projet est réalisé sous les auspices de la Convention de Bonn avec le financement du Ministère flamand de l'Environnement. Le projet a été coordonné par les auteurs avec le Parc zoologique de Marwell (R.U.) et le Jardin zoologique de Bratislava (Slovaquie) en tant qu'agences d'exécution et représentants de l'EAZA/EEP (Association européenne des jardins zoologiques et des aquariums/Programme européen des espèces en danger).

Le co-partenaire tunisien est la Direction générale des Forêts. Cette coopération internationale a permis de réunir 14 oryx de six zoos différents de cinq pays. Comme une extension des objectifs principaux et en plus des animaux précédents, deux gazelles femelles aux cornes grêles (*Gazella leptoceros*) provenant d'un septième zoo ont été incluses dans le lot pour former *in situ* un groupe captif de reproduction avec un mâle sauvage capturé.

Chaque réintroduction exige généralement beaucoup de temps, des moyens financiers et un soutien politique en plus des efforts de plusieurs organisations de spécialistes et d'experts. Au printemps 1999, après presque deux ans de préparation, tous les animaux ont été transportés au Parc national de Sidi Toui, en Tunisie. Le parc, 6 135 ha de steppe désertique dans le sud tunisien, n'avait pas d'autres ongulés qu'une petite population de gazelles dorcas (*Gazella dorcas*) qui se déplaçaient librement dans le parc qu'avait été préalablement jugé par les auteurs comme



© R. Molcanová & S. Wakefield

Gazelle à cornes grêles (*Gazella leptoceros*)

pouvant accueillir une population d'oryx en expansion. Les animaux ont été choisis pour être d'une lignée génétiquement différente de celle de la population existante dans le Parc national de Bou Hedma où les premiers oryx ont été amenés en Tunisie en 1985. Trois autres oryx ont été transférés au Parc national de Oued Dekouk, pour y devenir les premiers oryx, ainsi qu'un mâle au Parc national de Bou Hedman afin d'accroître la base génétique de la population du moment de 120 animaux.

Pour les phases de planification, de préparation et de remise en liberté, on a suivi les Directives de l'UICN sur les réintroductions établies par le groupe de spécialistes de la réintroduction de l'IUCN/SSC.

(voir page suivante)

(suite de la page précédente)

Procédures appliquées:

Quarante neuf jours après leur arrivée en Tunisie pendant lesquels les animaux se sont acclimatés à leurs nouvelles conditions et ont appris à se connaître, ils ont été relâchés dans le parc. A cette époque, le groupe comprenait un adulte mâle et neuf femelles jeunes et adultes. Une surveillance intensive s'est exercée pendant cinq mois après leur mise en liberté et, depuis cette époque, les auteurs se sont rendu deux autres fois à Sidi Toui. Ce groupe d'animaux relâchés semble en bonne condition et a donné sept veaux dont cinq ont survécu.

Dans le but d'appliquer en Tunisie à plus long terme des programmes de développement et de réintroduction, on a estimé qu'il serait très utile de poursuivre et d'étendre cette expérience commencée par le projet Sidi Toui. Afin de poursuivre la coopération entre notre projet et le DGF, il a été proposé de tenir des ateliers en Tunisie afin d'aborder les aspects théoriques et pratiques de la gestion des antilopes et des gazelles et d'accroître les contacts entre les cadres et ceux qui sont chargés de la gestion au jour le jour. Pour étudier l'ensemble des questions en jeu, un atelier de deux jours a été organisé à Tunis en novembre 2000 pour des vétérinaires, des adeptes de la conservation et plusieurs ONG. Les questions considérées comme importantes étaient la surveillance pathologique, l'observation des ongulés sauvages et les techniques de gestion des espèces d'antilopes et de gazelles qui se trouvent dans les parcs nationaux.

Au premier jour de l'atelier, étaient présents 60 vétérinaires et autres experts dans les domaines de la toxicologie, parasitologie, pathologie et anatomie des ongulés et des carnivores. Des exposés ont été faits sur le projet de Sidi Toui, la gestion génétique des espèces, la surveillance pathologique des ongulés sauvages et la gestion des animaux captifs. Un rapport est actuellement en cours de préparation par le DGF.

Le deuxième jour était consacré aux adeptes de la conservation des parcs nationaux et y assistaient un représentant de presque tous les parcs nationaux de Tunisie. On y a surtout abordé les aspects pratiques de la gestion. Un nouveau fusil à fléchettes pour la propulsion de seringues contenant des drogues pour l'immobilisation des animaux a également été présenté par les auteurs au DGF dans le cadre de cet atelier pour son utilisation dans les parcs nationaux.

Après deux jours de séances officielles d'atelier, les groupes d'écologistes de trois parcs nationaux (Bou Kornine, Bou Hedma et Sidi Toui) ont assisté à des démonstrations pratiques sur la façon d'immobiliser les gazelles et les oryx, de prélever des échantillons et d'effectuer des mesures. Ces démonstrations portaient notamment sur l'immobilisation de deux des animaux du groupe transféré à Sidi Toui, ce qui permettra des comparaisons entre leurs paramètres actuels de santé et leur état lorsqu'ils étaient captifs.

Dans l'ensemble, l'atelier, qui était le premier de cette nature à avoir lieu en Tunisie, a été considéré très prospère et a permis d'établir des contacts qui aideront énormément à poursuivre le développement futur des programmes de réintroduction en Tunisie.



Enclos de réception de la zone d'acclimatation

© R. Molcanová & S. Wakefield

La CMS et la Convention sur la diversité biologique: Création de synergies et élaboration d'un programme de travail conjoint



Suite aux décisions importantes prises lors de la récente Assemblée générale des Nations Unies pour améliorer la collaboration et des synergies entre les conventions sur l'environnement, la CMS et la Convention sur la diversité biologique (CDB) ont entamé un dialogue productif et un processus d'actives consultations.

A partir des décisions et des résolutions précédentes de la CMS et de la CDB, il a été décidé à la dernière COP de la CDB (Nairobi 2000) d'inviter la CMS à examiner d'une manière conjointe et coordonnée les questions relatives à l'importance des espèces migratrices dans la conservation de la biodiversité, l'utilisation durable et les synergies entre les instruments de la CMS et la CDB.

Par conséquent, à la prochaine réunion de la l'Organe Subsidaire Chargé de Fournir des Avis Scientifiques, Techniques et Technologiques (SBSTTA) de la CDB (mars 2001 à Montréal) un débat clé aura lieu pour examiner le contenu, la structure et les modalités possibles de l'application d'un programme de travail conjoint qui stimulerait la collaboration, proposerait des lignes d'action concrètes pour la conservation des espèces migratrices et permettrait également d'éviter les doubles emplois et le gaspillage des ressources.

Le programme de travail conjoint envisagé portera sur des domaines d'intérêt commun pour la CMS et pour la CDB et comportera des questions importantes telles que: zones protégées, surveillance et évaluation, indicateurs, utilisation durable ainsi qu'éducation et sensibilisation du public.

En outre, à sa 22ème réunion (qui s'est tenue à Bonn les 21 et 22 septembre 2000), le Comité permanent de la CMS a donné instruction au Secrétariat de la CMS de coopérer avec le Secrétariat de la CDB pour développer les questions ci-dessus mentionnées.

Comme exemple très important de coopération et de synergies positives et comme conséquence de l'application de la Décision III/21 de la CDB, deux projets PDF B des Fonds pour l'environnement mondial (FEM) ont été approuvés pour des initiatives orientées vers le principe de l'écosystème portant essentiellement sur les espèces migratrices en tant qu'indicateurs. Ce sont des exemples concrets du potentiel et des opportunités que les synergies entre ces deux importantes Conventions offrent aux gouvernements et à la communauté internationale qui se sont engagés à faire des progrès dans la conservation et l'utilisation durable des espèces migratrices.



Atlas des populations d'échassiers de l'Afrique et de l'Eurasie occidentale: une mise à jour

L'application effective d'Accords et de Plans d'Action sur la conservation des oiseaux (d'eau) migrateurs exige une connaissance géographique précise de la répartition de leurs populations qui comporte des renseignements sur leur importance numérique et les tendances, leurs itinéraires de migration et les réseaux de sites absolument nécessaires à leur survie. Il est particulièrement important que la répartition géographique de chacune des populations soit précisée sur une carte car elles constituent les unités sur lesquelles sont basées les estimations de leur taille (et 1% des critères), la détermination de tendances et l'identification des domaines clés. Pour les canards, les oies et les cygnes de la région de l'AEWA, ces renseignements ont été compilés dans l'Atlas des populations d'Anatidae en Afrique et en Eurasie occidentale (Publication N° 41 de Wetlands International).

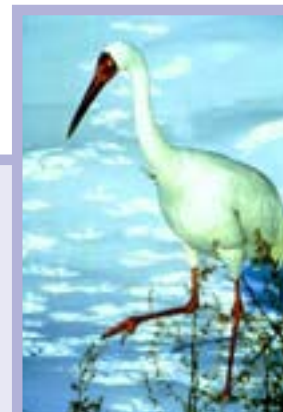
Le groupe d'étude des échassiers, en tant que groupe spécialisé de Wetlands International, prépare actuellement une publication analogue sur les échassiers inscrits à l'AEWA, Atlas des populations d'Echassiers en Afrique et en Eurasie occidentale. Avec un appui financier substantiel du Ministère flamand de l'Environnement et de l'Agriculture et avec des contributions supplémentaires du Directoire général sur l'Environnement de la Commission européenne, du Ministère néerlandais de l'Agriculture, de la Gestion de la nature et des Pêches, d'Alterra et du Comité conjoint du Royaume-Uni sur la conservation de la nature, des chapitres liminaires et 39 comptes rendus d'espèces ont été rédigés. Un projet pour consultation, contenant les textes relatifs à ces espèces - 29 se reproduisant en Eurasie et 10 afrotropicales - a été présenté à la 1ère réunion des Parties à l'AEWA, en novembre 1999, au Cap. Des 49 espèces restantes, 29 vivent en Afrique et 20 se reproduisent en Eurasie. Les textes ont déjà été rédigés pour la plupart et les travaux sur les cartes avancent.

Pour d'autres renseignements, veuillez contacter:

Ward Hagemeijer, Wetlands International, Afrique, Europe, Moyen-Orient, P.O. Box 7002, 6700 CA Wageningen, Pays-Bas; Tel: +31 317 478867, Fax: +31 317 478885, Email: hagemeijer@wetlands.agro.nl

Rapport de l'année 2000 du Groupe de spécialistes sur la Grue

par George Archibald et divers membres du Groupe de spécialistes sur la Grue



© BIOS

Grues de l'Amérique du Nord

La population la plus rare de toutes les grues, la grue blanche d'Amérique du Nord a atteint le chiffre le plus élevé de sa population pendant l'hiver 1999-2000. Nous avons maintenant 388 oiseaux se répartissant comme suit: 188 dans la population qui migre entre le Canada et les Etats-Unis, 3 dans les Montagnes Rocheuses, 106 en captivité et 91 dans la nouvelle population non migratrice en Floride. En mars 2000, un couple de grues en Floride a donné deux poussins dont un a survécu jusqu'à maintenant. Ce sont les premières naissances depuis que le lâcher d'oiseaux captifs a commencé en Floride en 1993. Dix autres couples de grues en Floride semblent pleins de promesses. Le niveau de l'eau dans les zones humides de Floride a été bas au cours de ces deux dernières années. Lorsque les niveaux d'eau redeviendront normaux, de nombreux couples devraient se reproduire. On envisage d'utiliser des avions ultra-légers à partir de 2001 pour établir une nouvelle population migratrice qui se reproduirait au Wisconsin et hivernerait en Floride.

La sous-espèce la plus rare de grues du Canada en Amérique du Nord, la grue du Canada du Mississippi, compte de 110 à 120 oiseaux approximativement. Ce chiffre est maintenu par le lâcher, chaque année, de grues élevées en captivité. Cet accroissement et la restauration de l'habitat primitif de savanes de pins ont permis d'accroître le nombre de couples de reproducteurs qui est passé de 9 en 1990 à 19 en 2000. En 1999, un juvénile presque adulte et 15 grues nées en captivité ont été relâchés.

Depuis 1994, la grue du Canada de Cuba, endémique dans l'île principale et dans l'île de Youth, a été étudiée par Xiomara Galvez et ses collègues à l'Entreprise nationale du Gouvernement cubain pour la protection de la flore et de la faune. Douze populations ont été repérées et la population totale est estimée à 600 oiseaux. Des recherches intensives sur la biologie de la sous-espèce sont maintenant en cours à la réserve naturelle Los Indios sur l'île de Youth.

Grues d'Asie

L'Administration forestière d'Etat de Chine (SFA) a lancé une enquête ambitieuse sur les grues de Chine qui permettra d'évaluer leur nombre, leur répartition et leurs habitats pendant les périodes de reproduction, de migration et d'hivernage. Etant donné la taille de la Chine et son importance pour les grues, cette enquête fournira des renseignements précieux pour la gestion de ces animaux et des réserves naturelles ainsi que sur la recherche de nouvelles réserves naturelles. En outre, il y a lieu d'élaborer des stratégies pour les grues qui se trouvent en dehors des zones protégées. En tant que partie de ces travaux, le Dr Mary Anne Bishop, scientifique associée de l'ICF, a aidé la SFA et le Bureau forestier du Tibet à diriger une enquête de 12 jours sur les grues à cou noir dans le sud du Tibet central. L'équipe a compté 4 277 grues, soit une augmentation de 9% par rapport aux 3 910 grues recensées par le Dr Bishop en 1992.

La population orientale des grues de Sibérie serait approximativement de 2 500 à 3 000 individus. Cependant, on s'inquiète du taux élevé du développement humain et des programmes de détournement des eaux qui pourraient avoir des effets négatifs sur des zones humides en Chine lesquelles sont absolument nécessaires à la survie de ces grues. Malheureusement, pour ce qui est de la population centrale des grues de Sibérie, seul un couple est revenu hiverner dans le Parc national Keoladeo en Inde et sur les zones de reproduction en Sibérie occidentale, près de Kunovat. Dans la population occidentale, sept grues, dont un juvénile, ont été observées hivernant dans le complexe de piégeage des oiseaux d'eau près de Fereydoon Kenar sur les basses terres de la mer Caspienne en Iran. Quelques autres oiseaux, au moins, devraient hiverner ailleurs.

La Fondation internationale de la grue, la Convention sur les espèces migratrices et le PNUE ont reçu une subvention PDF B de la Global Environment Facility (GEF) pour protéger une série de zones humides critiques le long des itinéraires orientaux et occidentaux. Les gouvernements de Chine, d'Iran, du Kazakhstan et de la Fédération de Russie appuient activement le programme.

(suite de la page précédente)

Cette subvention d'un an est utilisée pour préparer une brève description de projet pour un programme quinquennal. La grue de Sibérie servira d'espèce phare pour les écosystèmes de zones humides d'importance mondiale utilisées par les oiseaux d'eau migrateurs. Les activités porteront essentiellement sur les législations de protection, le développement et l'application des plans de gestion, l'identification des menaces et la lutte contre celles-ci ainsi que sur la participation des communautés locales à la conservation.

Une population florissante de grues de Sibérie captives a été créée et de nombreux oiseaux nés en captivité ainsi que des œufs sont disponibles pour des programmes expérimentaux dans le but de relâcher ces oiseaux en Asie occidentale.

Les problèmes auxquels les zones humides menacées ont à faire face pour quatre espèces de grues en danger en Asie du nord-est sont abordés par le Réseau de sites pour les grues de l'Asie du nord-est. Le Réseau de sites vise à encourager la coopération internationale sur la conservation des grues et des zones humides en mettant particulièrement l'accent sur les sites importants pour la reproduction, la migration ou l'hivernage des grues. Le Réseau de sites comporte actuellement 18 sites désignés par les pays où ils se trouvent (Fédération de Russie, Mongolie, Chine, Corée du Nord, Corée du Sud et Japon). Un groupe de travail a été créé pour guider les activités du Réseau de sites. Il est constitué de représentants de chacun de ces six pays et de trois experts techniques. Noritaka Ichida, Directeur du Centre international de la Société japonaise des oiseaux appartenant à la faune sauvage, préside le groupe de travail avec l'aide de Simba Chan, spécialiste des itinéraires des grues. Le Réseau de sites et le groupe de travail fonctionnent dans l'esprit d'une stratégie de conservation des oiseaux d'eau migrateurs de la région Asie-Pacifique, coordonnée par le Comité pour la conservation des oiseaux d'eau migrateurs de la région Asie-Pacifique.

Le groupe de travail a tenu deux réunions, l'une au Parc Muraviovka (Fédération de Russie) en septembre 1998 et l'autre à Suncheon City (Corée du Sud) en février 2000. Un manuel destiné à guider les recherches sur les grues et leur surveillance sur les sites du Réseau est sur le point d'être publié et un Plan d'action sur les grues du nord-est de l'Asie a été préparé.

Grues d'Afrique

Carlos Bento du Musée d'histoire naturelle du Mozambique fait actuellement, pour sa maîtrise de sciences, des recherches sur l'écologie et la conservation des grues caronculées dans le delta du Zambèze en coopération avec la Fondation internationale de la grue (ICF). Les populations de grues dans le delta sont perturbées par la modification des phénomènes de changement de niveau causés par les barrages qui se trouvent en amont. L'équipe de recherche a découvert le seul site de reproduction connu de grues caronculées du Mozambique et s'efforce de relier les problèmes de conservation de cette zone à la gestion des changements de niveau du Zambèze. Des enquêtes sociologiques sont en cours pour déterminer les réactions des populations humaines locales au remplissage du delta envisagé grâce à des lâchers d'eau contrôlés à partir des barrages en amont.

Pendant le premier semestre de 2000, l'ICF et Wetlands International ont entrepris une enquête internationale, la première de ce genre, sur la grue couronnée dans 20 pays de leur aire de répartition du Sénégal à l'Éthiopie. Le projet prévoit des enquêtes aériennes et sur le terrain ainsi que des questionnaires sur chacun des habitats connus (actuels ou passés) de la grue couronnée. Emmanuel Williams, Coordinateur du Programme sur la grue couronnée, compile actuellement les résultats des enquêtes et rédige un projet de Plan d'action pour la grue couronnée afin de promouvoir le rétablissement de l'espèce par des suivis sur le terrain. En Afrique de l'Est, Jimmy Muheebwa de l'Université Makerere de Kampala mène sa recherche de maîtrise de sciences sur l'impact de l'utilisation des terres sur les résultats de l'élevage de grues royales en Ouganda.

Le groupe de travail sur les grues d'Afrique du Sud, sous l'égide du Endangered Wildlife Trust, coordonne les travaux de conservation dans l'ensemble des sept régions clés peuplées de grues en Afrique du Sud. Il s'agit de trois groupes régionaux de grues, de six fonctionnaires à plein temps sur le terrain et de programmes conjoints avec les organismes de conservation du gouvernement. Les programmes d'éducation et de sensibilisation du public, de protection de l'habitat, de recherche et de surveillance portent essentiellement sur la conservation des grues caronculées, des grues royales et des grues de paradis en Afrique du Sud, dont le lâcher de grues caronculées élevées en captivité au sein de populations restantes d'espèces sauvages analogues.

Projet sur la conservation des tortues (TCP): Enquête sur les prises accidentelles et sur le programme de marquage de la Tortue bâtarde au Sri Lanka

par Thushan Kapurusinghe, Chef du TCP

Cinq des huit espèces mondiales de tortues marines viennent nidi-fier sur les plages du Sri Lanka. Malgré la protection accordée aux tortues marines par la législation gouvernementale depuis 1972, les tortues marines sont encore exploitées actuellement au Sri Lanka pour leurs œufs et leur chair. Une des menaces les moins comprises pesant sur elles, et peut-être la plus sérieuse, à laquelle les populations de tortues marines du Sri Lanka doivent faire face est la prise accidentelle dans les engins de pêche.



© Kapurusinghe

Prises accidentelles de tortues marines au Sri Lanka:

En 1986, Gunawardene estimait qu'à Kandakuliya, un petit village de pêcheurs sur la côte nord-ouest du Sri Lanka, 10 tortues par jour environ étaient débarquées et dépecées. Perera a assisté au dépeçage de 16 tortues sur une période de trois jours en mai de la même année, à Negombo, un port de pêche situé à 110 km environ au sud de Kandakuliya. Ces deux auteurs ont remarqué que la majorité des tortues prises dans cette zone étaient des tortues bâtardes (*Lepidochelys olivacea*). Au début de 1994, le personnel chargé du Projet sur la conservation des tortues (TCP) ont assisté au dépeçage de 13 tortues bâtardes à Kandakuliya en une matinée et ont trouvé les restes de six tortues bâtardes récemment dépecées à l'occasion d'une autre visite. Lorsqu'ils ont été interrogés, des pêcheurs locaux ont déclaré qu'au moins 20 tortues étaient dépecées chaque semaine. Si l'on tient compte des observations de ces auteurs et du personnel du TCP, il est tout à fait possible que le nombre de tortues débarquées et tuées à Kandakuliya seulement a probablement été supérieur à 1000 par an au cours des 10 dernières années.

Dattari et Samarajeewa ont révélé que la prise accidentelle de tortues n'a pas seulement lieu dans les communautés de pêcheurs du nord-ouest du Sri Lanka. Au cours de leur enquête, ils ont trouvé des carapaces de tortues bâtardes dans presque toutes les communautés de pêcheurs situées le long des côtes du sud, sud-ouest, ouest et nord-est du pays.

Les pêcheurs qui ont été interrogés dans l'ensemble de l'île pendant l'étude ont confirmé que des tortues bâtardes étaient souvent prises et noyées dans leurs filets. Naturellement, les pêcheurs ont unanimement déclaré que la mortalité causée par leurs filets était la cause principale du déclin des populations de tortues bâtardes autour de l'île. Par conséquent, ces constatations sembleraient indiquer qu'il pourrait y avoir eu un déclin important des populations de tortues bâtardes du Sri Lanka et il ne serait pas déraisonnable d'assumer que les prises accidentelles dans les engins de pêche sont une des causes principales de cet apparent déclin.

Enquête du TCP sur la prise accidentelle de tortues marines et programme de marquage de tortues bâtardes

Cependant, avant que des solutions puissent être trouvées pour minimiser les prises accidentelles de tortues marines au Sri Lanka, l'importance et la nature de cette menace doivent être étudiées. En 1999, le TCP a entrepris une enquête sur la prise accidentelle de tortues marines et un programme de marquage des tortues bâtardes avec le soutien financier de la CMS. Les suites de ce programme seront notamment un plan d'action pour minimiser la prise accidentelle de tortues marines au Sri Lanka, une mise à jour des renseignements sur les habitats des tortues marines dans les eaux territoriales du Sri Lanka et des renseignements sur l'aire géographique des tortues bâtardes prises par les pêcheurs du Sri Lanka dans le golfe de Mannar.

Pendant les enquêtes du TCP, de nombreux pêcheurs ont déclaré qu'ils tuaient souvent les tortues prises dans leurs filets et vendaient leur chair ou leur carapace afin d'obtenir une «compensation» en argent suffisante pour réparer les dommages causés à leurs filets par les tortues qui s'y sont enchevêtrées.

Par conséquent, il est essentiel, pour la réussite des programmes faisant suite à cette enquête, qu'ils prévoient quelques avantages pour ces pêcheurs lesquels devraient, espère-t-on, coopérer à ce plan d'action. Ces pêcheurs ne doivent pas être traités en délinquants, bien que leurs activités soient illégales. Au contraire, leurs besoins seront identifiés et satisfaits par le plan d'action.



© Kapurusinghe

Conservation des tortues marines de la méditerranée en Egypte

par le Dr Moustafa Fouda, Directeur du Secteur de la conservation de la nature, Agence égyptienne de l'Environnement (EAA)

Un atelier sur la biologie et la conservation des tortues marines en Méditerranée s'est tenu du 13 au 16 novembre 2000 au British Council au Caire. L'atelier couronne un projet Darwin de trois ans sur les tortues marines en Egypte qui était une initiative menée en coopération entre l'Université du Canal de Suez et l'Université de Londres. Le projet avait pour but de renforcer la conservation le long de la côte méditerranéenne de l'Egypte par des programmes de recherche, de formation et de sensibilisation du public. Des enquêtes sur le terrain ont été entreprises pour situer les sites locaux de nidification des tortues marines et pour évaluer les menaces à l'encontre de l'espèce. Ces enquêtes étaient les plus détaillées entreprises à ce jour. Elles ont permis de découvrir deux sites de nidification de tortues marines le long de la côte méditerranéenne de l'Egypte, les deux au nord du Sinaï, la plus grande à l'intérieur et au bord de la zone protégée Zaranik.

Première réunion du Comité technique de l'AEWA

La première réunion du Comité technique de l'Accord sur les oiseaux d'eau d'Afrique-Eurasie (AEWA) a eu lieu à Bonn les 23 et 24 octobre 2000. Au cours de cette réunion plusieurs points ont été examinés en tant que suite à la première séance de la réunion des Parties, au Cap, l'année dernière.

Les membres de la réunion ont élu en qualité de Président le Dr. Barry Taylor, représentant de l'Afrique du Sud. Le Dr Taylor remplacera Mr Yousoof Mungroo (Substitut pour l'Afrique du Sud) qui a été élu, à titre provisoire, Président au Cap pour la période allant jusqu'à la première réunion du Comité technique. Le Prof. Dr Dan Munteanu, représentant de l'Europe centrale, a été élu en qualité de Vice-Président.

Les membres du Comité technique ont examiné au cours de leur réunion les points suivants: les régions utilisées pour le Comité technique, la présentation des rapports nationaux, les priorités en matière d'application pour la période 2000-2004, le registre de projets internationaux, la création d'un petit fonds de subventions pour la conservation, des amendements au plan d'action, les directives sur la conservation, le plan de gestion pour la Bernache cravant et la fin de l'utilisation de plombs de chasse dans les zones humides. En outre, un représentant de Tour-du-Valat (France) a fait un exposé sur l'«Atlas colonial des oiseaux d'eau» et un représentant de Wetlands International (Afrique, Europe et Proche-Orient) a expliqué le projet GEF de l'AEWA.

Une deuxième réunion du Comité technique est prévue pour l'année prochaine. Le représentant de l'Afrique du Nord a proposé que son pays (Egypte) accueille la prochaine réunion. Il a été décidé que la réunion devrait avoir lieu en octobre 2001.



ACCOBAMS
Secrétariat intérimaire
«Villa Girasole»
16, boulevard de Suisse
98000 Monaco
Tél. (+377)93154229
Fax (+377)93509591
email:
mcvanklaveren@gouv.mc

Une seule signature supplémentaire d'un pays méditerranéen suffirait pour qu'ACCOBAMS soit mis en vigueur. Une première réunion des Parties au début de 2002 est donc une possibilité réelle.

Comme le texte de la Convention envisage des unités de coordination séparées basées sur des structures existantes pour des activités en Méditerranée et dans la mer Noire, le Secrétariat a été en contact avec les Conventions de Barcelone et de Bucarest qui sont chargées de la biodiversité en Méditerranée et dans la mer Noire respectivement. Les discussions liminaires ont été très positives.

Le Secrétariat a participé récemment à une série de séminaires sur les cétacés de la Méditerranée qui se sont tenus à Sète en février, avec également le soutien du Ministère français de l'Environnement, le Centre régional d'activités pour les zones spéciales protégées (RAC/SPA) à Tunis et la Station de l'Environnement pour la côte méditerranéenne à Sète. Un des thèmes débattus était l'observation des baleines.

Le Secrétariat a fait également partie d'un jury chargé d'évaluer une étude intitulée: «Rôle et importance des canyons sous-marins sur le plateau continental pour la répartition estivale des cétacés dans le nord-ouest de la Méditerranée». L'étude a permis de dégager des données intéressantes pour le sanctuaire de cétacés établi dans la mer Tyrrhénienne et dans la mer Ligurienne.

Les autorités espagnoles ont offert de créer un centre de gestion des données pour coordonner les renseignements concernant les échouages en Méditerranée, suite à un séminaire de formation qui s'est tenu en février et était organisé par RAC/SPA. Ajaccio, en Corse, a été le lieu d'une réunion d'experts qui ont examiné les moyens de développer des instruments techniques afin d'aider à l'application d'initiatives dans des zones spécialement protégées. La troisième réunion de Conventions et de programmes de mers régionales sous les auspices du PNUE a eu lieu à Monaco en novembre 2000.

Une affiche éducative et promotionnelle sur ACCOBAMS a été éditée par l'ICRAM, Institut central italien pour la recherche maritime appliquée. Les illustrations ont été fournies par Mr Demma, artiste bien connu dans ce domaine.

Accords



ASCOBANS Secrétariat
Martin Luther-King-Str. 8
D-53175 Bonn, Allemagne
Tel. (49 228) 815 24 18
Fax (49 228) 815 24 40
email:
ascobans@ascobans.org
<http://www.ascobans.org>

Au cours de la 7ème réunion du Comité consultatif d'ASCOBANS (Bruges, Belgique, 16-18 mars 2000) et de la 3ème réunion des Parties à ASCOBANS (Bristol, R.U., 26-28 juillet 2000) il a été décidé par consensus que d'autres mesures étaient nécessaires pour tenter d'atteindre les objectifs d'ASCOBANS dans la région de la Baltique. C'est ainsi qu'il a été décidé que le Groupe d'étude de la Baltique d'ASCOBANS (ABDG) devrait achever ses travaux et qu'un atelier visant à rédiger un projet de plan de rétablissement des populations de marsouins de port dans la mer Baltique devrait être organisé.

L'ABDG, qui a été créé en février 1998 pour évaluer les besoins et les choix en matière de recherches pour la mer Baltique, se réunira maintenant pour une réunion finale à Charlottenlund, Danemark, du 24 au 26 janvier 2001. Son rapport sera examiné par la 8ème réunion du Comité consultatif d'ASCOBANS en avril 2001 et fournira des éléments précieux pour l'élaboration d'un plan de rétablissement.

Ce qui subsiste dans la zone de la mer Baltique: L'exposition d'ASCOBANS "Marsouins de port en détresse" a été un succès à la station maritime de Hel près de Gdansk, Pologne, de la mi-juin à la mi-novembre de l'année 2000. Elle est située à l'extrémité de la péninsule de Hel, centre de vacances polonais populaire. Pendant l'été, la station maritime de Hel, qui vaut une visite pour son aquarium marin et son centre d'information des visiteurs sur la vie sauvage dans la mer Baltique, comptait une moyenne de 3 000 visiteurs par jour lesquels pouvaient voir la version anglaise de l'exposition. En outre, l'exposition s'est avérée utile pour la formation de 600 élèves entre 10 et 18 ans, qui étudient les marsouins de port et autres petits cétacés comme élément du programme polonais "Ecole bleue", un projet spécial visant à informer les jeunes sur l'environnement marin. Une version polonaise de l'exposition est en cours de préparation et sera ouverte en permanence au centre de visite à la fin de cette année. La station maritime de Hel, qui réunit également tous les renseignements sur les marsouins de port de la côte polonaise, peut être contactée à: Hel Marine Station P.O.B. 37, Morska 2, PL. 84-150 Hel, Pologne. Tel.: + 48 58 6750 836, Fax: + 48 58 6750 420, Email: sekhel@univ.gda.pl



EUROBATS Secrétariat
Martin-Luther-King-Str. 8
D-53175 Bonn, Allemagne
Tel. (49 228) 815 2420/21
Fax (49 228) 815 2445
email: eurobats@uno.de
<http://www.eurobats.org>

2001, "Année internationale de la Chauve-souris"

Notant que 2001 marque le 10ème anniversaire de la signature de l'Accord sur la conservation des chauves-souris d'Europe (EUROBATS), la réunion des Parties (Bristol, R.U., juillet 2000), à sa 3ème séance, a décidé de déclarer 2001 "Année internationale de la Chauve-souris". Au cours des dix années écoulées, l'Accord a grandement contribué à stimuler les efforts pour promouvoir la conservation des chauves-souris, pour combattre les préjugés habituel à leur rencontre et pour éveiller la sensibilité du public, notamment grâce aux Nuits européennes de la chauve-souris et à des événements similaires.

Mais dans d'autres parties du monde les chauves-souris ont également besoin de protection. C'est pourquoi les Parties à EUROBATS souhaiteraient encourager les pays dans d'autres continents à envisager la conclusion d'Accords similaires.

Les Parties à l'Accord ainsi que les Etats de l'aire de répartition non-Parties sont invités à redoubler les efforts en 2001 pour promouvoir la conservation des chauves-souris et la sensibilisation du public aux problèmes auxquels les chauves-souris ont à faire face. Les Etats intéressés au delà de l'Europe sont également invités à s'engager dans des campagnes communes de conservation et de sensibilisation du public, ou à les poursuivre selon le cas, afin de contribuer à améliorer l'état de conservation de toutes les espèces de chauves-souris dans le monde.



Phoques communs de la mer de Wadden en 2000

Phoques communs de la mer de Wadden
 Secrétariat
 Virchowstr. 1
 26382 Wilhelmshaven
 Allemagne

En 2000, dans le cadre de la coopération trilatérale dans la mer de Wadden, il a été effectué à nouveau des comptages coordonnés de phoques communs dans l'ensemble de la mer de Wadden. Des enquêtes aériennes simultanées ont donné les résultats qui suivent. Le nombre total maximum de phoques comptés s'élevait à environ 17 000 dont 2 140 au Danemark (DK), 6 300 au Schleswig-Holstein (SH), Allemagne, 5 230 en Basse-Saxe (Nds), Allemagne, et 3 330 aux Pays-Bas. Le nombre total maximum de jeunes comptés s'élevait à 3 610. Le pourcentage de jeunes pour le nombre total est similaire à la moyenne de 20% trouvée les années précédentes. L'augmentation du nombre total comparée à celle de l'année dernière est d'environ 13%, mais l'augmentation n'est pas la même dans toutes les zones. Au Danemark en particulier

l'augmentation semble s'être arrêtée en 1999 et 2000. Il y a lieu de mentionner que de mauvaises conditions météorologiques pendant de longues périodes ont empêché de faire des enquêtes dans certaines zones. Notamment, le comptage le plus élevé pour le Schleswig-Holstein, Allemagne, n'est pas aussi complet que dans d'autres zones et, par conséquent, le nombre total maximum dans cette zone a dû être extrapolé. Les enquêtes qui seront effectuées l'année prochaine pourront montrer si cette estimation était bonne.

L'augmentation entre 1998 et 1999 était de 6%, ce qui représente la moyenne de 13% des années qui se sont écoulées depuis l'épidémie virale en 1988. Cette faible augmentation a amené à s'interroger sur la question suivante: Était-ce le début d'un changement dans la tendance que l'on avait observée jusqu'ici dans la population ou simplement un événement épisodique? Un nombre inférieur de naissances et/ou une mortalité accrue sont des facteurs éventuels qui ont été envisagés pour expliquer cette baisse d'augmentation. A l'époque, on ne pouvait pas conclure qu'il y avait un changement possible de tendance.

A supposer que le nombre estimatif pour le Schleswig-Holstein soit relativement correct, les résultats de l'enquête amènent à la conclusion que l'augmentation cette année a été similaire à celle de la moyenne annuelle de 12 à 13% enregistrée depuis 1989. Cependant, les chiffres observés cette année sont plus bas que prévu si l'augmentation notée à partir de 1989 s'était poursuivie. Même si actuellement la question des raisons de cette baisse d'augmentation observée l'an dernier reste sans solution, il est clair que la forte croissance de la population de la dernière décennie a continué, mais à un rythme inférieur à celui enregistré précédemment. Dans les années à venir, les enquêtes élucideront dans quelle direction la population de phoques se développera.

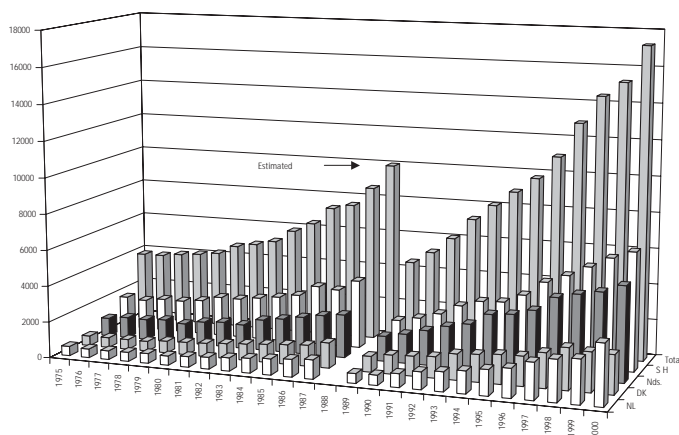
Le Groupe trilatéral d'experts sur les phoques dans le cadre de la Coopération trilatérale pour les phoques de la mer de Wadden est formé de:

DK: Svend Tougaard, Fiskeri-og Søfartsmuseet, Esbjerg

SH: Ursula Siebert, Kai Abt, FTZ Büsum der Univ. Kiel

Nds: Ekkehard Vareschi, Universität Oldenburg

NL: Peter H. Reijnders, Sophie Brasseur, Alterra Coastal Zone Research Team, Texel



Légende du diagramme:
 Nombre de phoques communs comptés dans la mer de Wadden depuis 1975

Nouvelles du Secrétariat

Le Secrétariat de la CMS a le plaisir de vous présenter les trois nouveaux membres de son personnel

Marco Barbieri (Italie) est entré au Secrétariat en qualité d'Administrateur chargé des questions scientifiques et techniques. Il aura surtout pour mission de se tenir en contact avec le Conseil scientifique de la CMS et d'en faciliter les travaux. Il sera également chargé du financement des projets par le Fonds d'affectation spécial de la CMS. Océanographe biologiste, il a précédemment travaillé comme assistant de recherche à l'Institut de Zoologie de l'Université de Gènes, comme consultant freelance pour le secteur privé et comme administrateur de programme dans le cadre du Plan d'action du PNUE pour la Méditerranée.

Jasmin Kanza (Tanzanie) est entrée au Secrétariat le 4 septembre 2000 en tant qu'Administrateur chargé de l'administration et de la gestion des fonds, poste que Bothena Bendahmane avait quitté tout juste un an auparavant. Sa grande expérience des procédures des Nations Unies a apporté un nouvel élan dans le développement de l'Unité administrative commune, de l'administration en général, de la gestion des fonds de soutien à l'Unité des Accords et du Secrétariat.

Beatriz Torres (Pérou) est entrée au Secrétariat en qualité de fonctionnaire chargé de l'information et de la création de moyens. Elle est aussi chargée de projets en Amérique Latine et dans les Caraïbes. Elle a une formation de biologiste (éthologiste) et a fait de nombreuses recherches sur les mammifères et les espèces d'oiseaux en danger dans la région péruvienne de l'Amazone. Tout en poursuivant ses recherches et ses activités de conservation au Pérou, Beatriz nous fait profiter de son expérience acquise par des travaux récents dans le Mécanisme d'échanges (Clearing House Mechanism) de la Convention sur la diversité biologique.

Nouvelles publications



Le Secrétariat souhaiterait saisir l'occasion d'attirer l'attention des lecteurs sur trois nouvelles publications qui peuvent être obtenues gratuitement au Secrétariat de la CMS. Elles peuvent également être reproduites en consultant le site internet de la CMS dans un format PDF: http://www.wcmc.org.uk/cms/cms_pub.htm



UNEP/CMS 2000. Rapport du Troisième atelier sur les recherches coordonnées sur le Dauphin Franciscana (*Pontoporia blainvillei*) et sa conservation dans le sud-ouest de l'Atlantique. Bonn, Allemagne, 112 pages.



Hucke-Gaete, Rodrigo, (ed): Examen de l'état de conservation des petits cétacés sur les côtes méridionales de l'Amérique du Sud. Secrétariat PNUE/CMS, Bonn, Allemagne, 24 pages.

Van Waerebeek, Koen; Ndiaye Edouard; Djiba, Abdoulaye; Diallo Mamadou; Murphy, Paul; Jallow Alpha, Camara, Almamy; Ndiaye, Papa; Tous, Philippe. 2000 Examen de l'état de conservation des cétacés au Sénégal, en Gambie et en Guinée Bissau. Secrétariat PNUE/CMS, Bonn, Allemagne, 80 pages.

ACCORD SUR LES ALBATROS - NEGOCIATIONS AU CAP

Suite à la réunion des plus fructueuses qui a eu lieu à Hobart (Tasmanie) en juillet 2000 (mentionnée dans le Bulletin 11), le prochain stade - et, espérons-nous le dernier - du processus de négociation pour la conclusion d'un Accord sur les Albatros et les Pétrels de l'hémisphère Sud devrait avoir lieu au Cap (Afrique du Sud) du 27 janvier au 2 février 2001.

Environment Australia, le Dr John Cooper de l'Avian Demography Unit de l'Université du Cap et le Secrétariat de la CMS collaboreront pour l'organisation de la réunion qui, pendant deux jours, examinera le projet de Plan d'action et qui, pendant cinq jours, constituera la réunion de négociation proprement dite au cours de laquelle le Plan d'action ainsi que le texte de l'Accord feront l'objet d'un examen.



Albatros de Buller, © BIOS

Secrétariat de la PNUE/CMS

Martin-Luther-King-Str. 8,
D- 53175 Bonn, Allemagne;
Tel. (+49 228) 815 2401/02;
Fax (+49 228) 815 24 49;
e-mail: cms@unep.de
<http://www.wcmc.org.uk/cms>



CALENDRIER DES EVENEMENTS

DATES	TITRES	LIEU	ORGANISÉ PAR
11 - 22 décembre	UNCCD: 4ème COP	Bonn, Allemagne	CCD
2001			
27 janvier - 2 février	Réunion de négociation -Accord sur les albatros	Le Cap, Afrique du Sud	MOE, RSA, Env. Australia
13 - 15 janvier	BirdLife International - Réunion régionale	Bahrain	BirdLife
5 - 9 février	21ème session du Conseil administratif	Nairobi, Kenya	PNUE
22 - 28 février	21ème symposium annuel sur la biologie et la conservation des tortues marines	Philadelphie	Université de Drexel
19 - 21 mars	6ème réunion du Comité consultatif de PNUE/EUROBATS	Sintra, Portugal	PNUE/EUROBATS
2 - 5 avril	8ème réunion du Comité consultatif de PNUE / ASCOBANS	Jutland occidental Danemark	PNUE/ASCOBANS
2 - 4 mai	10ème réunion du Conseil scientifique de la CMS	Edimbourg, Ecosse	PNUE / CMS
5 -12 juin	Atelier international sur la conservation des zones humides et leur utilisation rationnelle	Korla City, Chine	Programme WI - Chine
5 - 9 août	12ème Conférence internationale de la recherche sur les chauves-souris	Bangi, Malaisie	UICN/CSG
octobre (provisoire)	Réunion du Comité technique de l'AEWA	Le Caire, Egypte	PNUE/AEWA
2002			
11 - 17 août	23ème Congrès international d'ornithologie	Beijing, Chine	
1 - 15 septembre	COP 7 de la CMS (y compris MOP2 de AEWA)	Bonn, Allemagne	CMS / AEWA